

Avis adopté à la séance plénière du 22 septembre 2020

Contribution du CESE au projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche

Déclaration du groupe de la Mutualité

Cet avis nous donne l'occasion de réaffirmer les enjeux du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), qui commence son examen à l'Assemblée Nationale.

La recherche a pour mission d'assurer le progrès des connaissances. Son caractère vital doit être réaffirmé. Investir dans la recherche, c'est se donner les moyens de mieux comprendre le monde, c'est améliorer la qualité de vie de chacune et chacun d'entre nous, c'est préparer l'avenir.

Il y a 20 ans, la France s'était fixée pour objectif de consacrer 3 % de son PIB à la recherche. Le constat est clair : elle s'en éloigne.

Pour pouvoir accompagner les mutations profondes de notre société et faire face aux risques, notamment sanitaires, la recherche doit pouvoir se fixer des objectifs ambitieux. Cela passe par une programmation financière à la hauteur de ces défis, par l'indépendance et la créativité de notre système de recherche.

L'épidémie de la Covid-19 a mis en évidence la nécessité de repenser nos pratiques en matière de recherche et en particulier de recherche en santé. Ces recherches sont souvent longues, coûteuses, ne donnent pas de résultats à court terme. Elles nécessitent donc la construction d'un environnement de recherche qui soit pérenne.

Comme souligné dans l'avis, les sciences humaines et sociales sont aujourd'hui le "parent pauvre" de la recherche. Pourtant, elles ont pour mission de décrire, d'analyser et de comprendre notre société, les femmes et les hommes qui y habitent, et de décrypter leurs organisations politiques, sociales, juridiques et économiques complexes. Bref, elles sont essentielles à la compréhension du monde dans lequel nous vivons. C'est pourquoi, comme le CESE le préconise, il est primordial de rééquilibrer le financement en leur faveur.

Le groupe de la mutualité souhaite profiter de cette nouvelle occasion qui lui est donnée pour réinsister sur deux convictions :

- Nous le savons l'effort de recherche ne pourra atteindre l'objectif des 3 % du PIB sans une stratégie commune volontariste entre la recherche publique et les entreprises. Un véritable partenariat est nécessaire pour encourager davantage les industries de santé à localiser leur recherche et développement dans notre pays. Mais c'est à l'échelle européenne que nous devons penser l'effort de recherche et construire un espace du savoir et de l'innovation.

- L'excellence de demain se prépare aujourd'hui. Il n'y a pas de recherche solide sans formation, sans susciter des vocations de chercheurs. Notre pays ne pourra s'engager avec confiance dans la bataille de l'intelligence qui se joue au niveau mondial, sans ces femmes et ces hommes qui, par leur intelligence, leur créativité et leur travail, y contribuent dans les laboratoires publics et privés, dans les entreprises, dans les universités et les grandes écoles. Tout doit donc être fait pour rendre la carrière scientifique en France plus attractive et revaloriser les rémunérations des chercheurs.

Parce que nous sommes à un moment préoccupant pour l'avenir de notre recherche, le groupe de la mutualité a voté l'avis.